



TH10

TRAVAIL EN HAUTEUR POSE DE FILETS DE SÉCURITÉ R 446



INTRA



INTER

OBJECTIFS :

Permettre aux participants de préparer, mettre en œuvre, contrôler et déposer des filets de sécurité antichute conformément à la recommandation R 446 et aux normes EN 1263, dans le respect des règles de prévention et de sécurité.

COMPÉTENCES VISÉES

MODULE THÉORIQUE

- Identifier le cadre réglementaire applicable aux filets de sécurité.
- Comprendre la recommandation R 446 et son champ d'application.
- Connaître les normes EN 1263-1 et EN 1263-2.
- Identifier les responsabilités des différents acteurs.
- Analyser les risques liés à la mise en œuvre des filets de sécurité.

MODULE PRATIQUE

- Reconnaître les différents types de filets et leurs domaines d'utilisation.
- Préparer une intervention intégrant les contraintes du site et de la structure support.
- Calculer et vérifier les paramètres de mise en œuvre (hauteur de chute, flèche, tirant d'air).
- Mettre en œuvre des filets de sécurité conformément à la R 446 et à la notice fabricant.
- Assembler des nappes de filets et réaliser les fixations adaptées.
- Contrôler, réceptionner et vérifier un filet de sécurité.
- Identifier les critères de mise au rebut.
- Déposer un filet de sécurité en respectant les règles de prévention.

PUBLIC

Toute personne amenée à poser, déplacer ou déposer des filets de sécurité antichute.

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur. Avoir acquis les compétences du module initial (TH01) depuis moins de 2 ans.

DURÉE

2 jours / 14 heures

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Recommandé tous les 2 à 3 ans.

VALIDATION

Attestation de formation délivrée si le contrôle en cours de formation et l'évaluation finale sont positifs.

LES +

Petits groupes de 6 personnes maxi. Formateurs experts en travaux en hauteur.

Alternance théorie / pratique.

Mises en situation réalistes.

Évaluation individuelle des acquis.